



Saison 2023/2024



JOUR DE COUPE U11

DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL



Mercredi 1er mai 2024

Sur le site de Montgivray

Finalité départementale

Jour de Coupe G Beaujard

Jour de Coupe Départementale

Jour de Coupe Consolante

Rendez-vous à 9h30 - Début des épreuves à 10h00

SOUS LA PRESIDENCE

de Monsieur **Marc TOUCHET**
Président du District de l'Indre de Football

de Monsieur **Yann LESTRAT**
Président du Département Jeunes et Techniques

Sous la responsabilité Technique et Administrative du CTD DAP, **Matthieu Guillain**



QUELQUES DISPOSITIONS UTILES ET INDISPENSABLES...

◆ MATIN

Jonglages, matchs

◆ APRES-MIDI

Matches

Pour le déjeuner du midi (à la charge des clubs) vous avez 2 possibilités :

- Pique-nique (**BARBECUE INTERDIT**) autour des terrains,
- Profiter des services du club (buvette, sandwiches, frites)

◆ Ne peuvent prendre part à ce Jour de Coupes, dans les équipes, que les joueurs qualifiés (licence authentifiée par le joueur et validée par le médecin) ainsi que 3 U.9 maxi régulièrement surclassés.

◆ Tous les supporters, accompagnateurs, parents, spectateurs doivent rester à l'extérieur des terrains. Une animation Parents supporters (voir annexe) leur est proposée.

◆ **Ne sont autorisés dans les zones neutres entre deux terrains que les arbitres concernés par les rencontres.**

◆ Présence des joueurs remplaçants (4 joueurs) et de l'encadrement (2 adultes) sur les bancs de touches ou la zone délimitée.

◆ **Les deux équipes avant le match et à la fin du match se présentent au milieu du terrain et « chek » ensemble.**

◆ **A la fin du match, les deux capitaines et les deux éducateurs « chek » la main de l'arbitre.**

◆ **Les équipes sont réparties de la façon suivante suite aux 3 tours précédents :**

- | | | |
|--------------------------------|------------------|---|
| - Jour de Coupe G. Beaujard | 8 équipes | Durée des rencontres : 5 x 15' minutes sèches. |
| - Jour de Coupe Départementale | 8 équipes | Durée des rencontres : 5 x 15' minutes sèches. |
| - Jour de Coupe Consolante | 8 équipes | Durée des rencontres : 5 x 15' minutes sèches. |

◆ **Chaque club reçoit à son arrivée : un dossier technique général**

◆ **Attention :**

Respecter impérativement les horaires de matchs et de repas. Les équipes sont tenues d'être alignées 5' avant le début de leur rencontre à l'endroit prévu pour l'entrée des équipes.

◆ **Récompenses :** La remise des récompenses se fera sur le terrain d'honneur dès la fin des rencontres.

Bonne journée à toutes et à tous !

LES POULES

SAISON 2023/2024

Chaque club s'est vu attribuer, par tirage au sort effectué par la commission, le nom d'une Nation participant à l'Euro 2024

JOUR DE COUPE G. BEAUJARD

LBC 1
Le Blanc 1
St Maur 1
LBC 3
Touvent 1
Déols 1
E.Berry Sud 1
LBC 2

JOUR DE COUPE DEPARTEMENTALE

VALP 1
Levroux 1
Touvent 2
Issoudun 2
Buzançais 1
Belabre 1
Ardentes 1
E.Berry-Sud 2

JOUR DE COUPE CONSOLANTE

Aigurande 2
Touvent 3
Montgivray 2
Ardentes 2
St Maur 2
Reuilly 2
G.VIF 2
E.FC2MT 2

Règlement Jour de Coupes U.11 – 2023/2024

◆ **REGLEMENTATION** :

Le règlement du football à 8 est intégralement appliqué.

Il est obligatoirement tenu compte lors des Finales Départementales, des résultats d'une épreuve de jonglerie suivant la réglementation ci-jointe. (Annexe 1).

◆ **RAPPELS** :

Une équipe ne peut compter plus de 3 U.9 régulièrement surclassés.

Les joueurs ou joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour 1 seul club et 1 seule équipe.

◆ **FIXATION DES BUTS** :

Conformément à la décision du Conseil Fédéral, les buts mobiles devront être fixés au sol et présenter toutes les garanties de sécurité.

◆ **JONGLERIE** : (voir annexe 1)

◆ **SYSTEME DE L'EPREUVE** :

-Jour de Coupe G. Beaujard, Départementale et Consolante :

La formule est la suivante : échiquier

Les 3 groupes joueront alternativement 5 rencontres d'une durée de **15 minutes sans mi-temps.**

La première rencontre sera définie par la Commission d'organisation à la suite du tirage au sort.

NB : Aucune réclamation ne sera prise en compte après le coup d'envoi de la séquence suivante.

L'arbitrage sera assuré par de jeunes officiels en formation

Chaque club fournit un arbitre assistant

◆ **RESULTATS** :

- **Jour de Coupe G. Beaujard** : le 1^{er} sera déclaré lauréat.
- **Jour de Coupe Départementale** : le 1^{er} sera déclaré lauréat.
- **Jour de Coupe Consolante** : le 1^{er} sera déclaré lauréat.

Le comité d'organisation tranchera tous les cas non prévus au présent règlement.

ANNEXE 1

DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIES

1 – Toutes les équipes présentes à ce Jour de Coupes, participent à l'épreuve de jonglerie. Cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité comme suit :

- Résultat du match ayant opposé les équipes à égalité
- **Total jonglages pieds et têtes des 8 meilleurs par équipe.**

2 – Cette épreuve sera organisée avant les matchs.

3 – Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds).

4 – Limitations à :

- ⇒ 40 pieds fort – 20 pieds faible - 20 têtes
- ⇒ 03 essais maximum par joueur si objectifs non atteints

5 – Départ ballon en main autorisé pour les jonglages pieds et têtes.

6 – En cas d'égalité dans le total de contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous :

A) Addition au total des 8 meilleurs

- * 1^{er} du total du 9^{ème}
- * 2^{ème} du total du 10^{ème}
- * 2^{ème} du total du 11^{ème}
- * 3^{ème} du total du 12^{ème}

B) Contacts des têtes seulement

- * 1^{er} : total des 8 meilleurs
- * 2^{ème} : additionner au total des 8 meilleurs
 - a) le total du 9^{ème}
 - b) le total du 10^{ème}
 - c) le total du 11^{ème}
 - d) le total du 12^{ème}

C) Contacts des pieds seulement

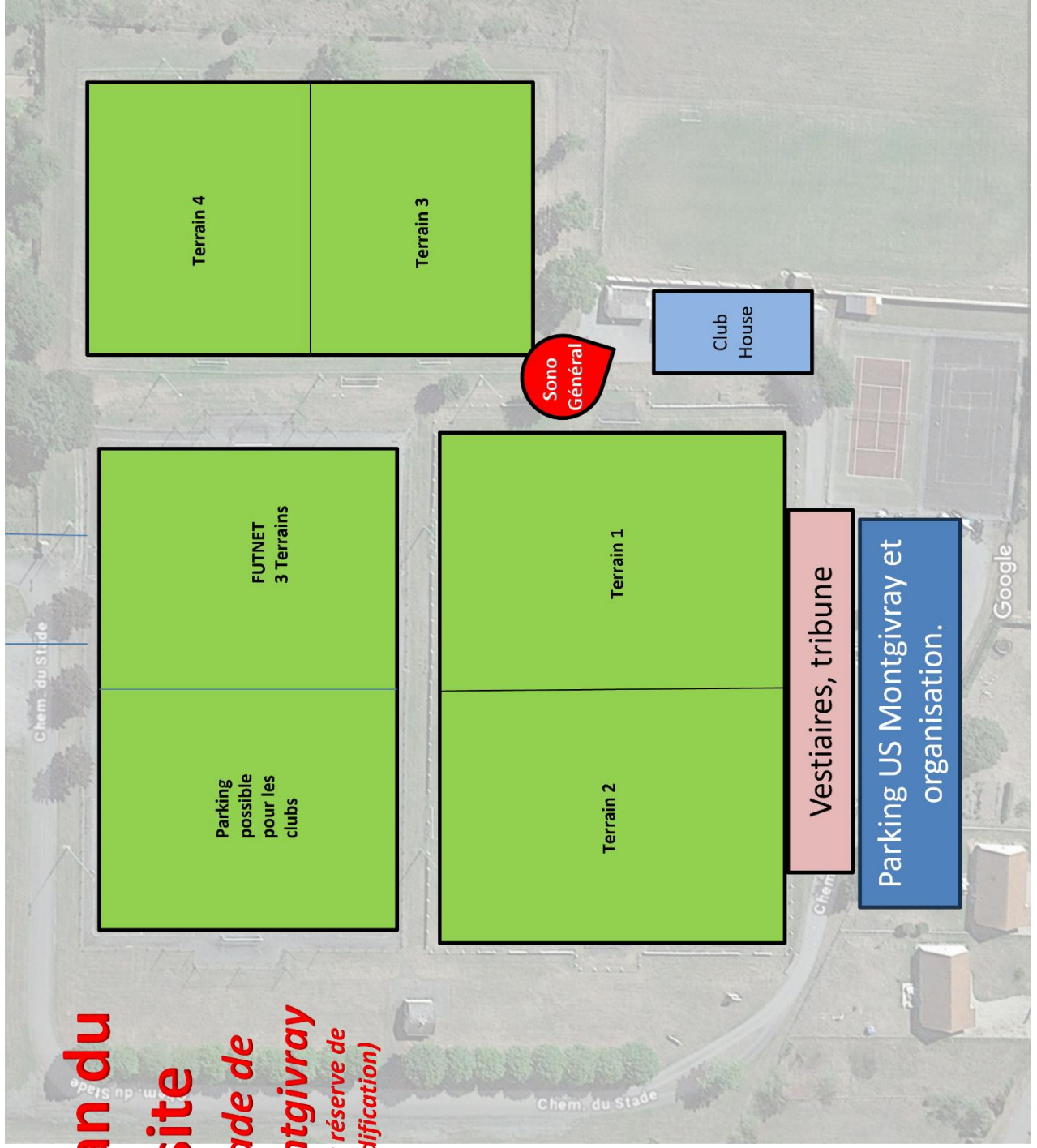
- * 1^{er} : total des 8 meilleurs
- * 2^{ème} : additionner au total des 8 meilleurs
 - a) le total du 9^{ème}
 - b) le total du 10^{ème}
 - c) le total du 11^{ème}

D) Total du nombre total d'essais

Organisation de la journée

			Jour de Coupe G. Beaujard
3 groupes sur la journée			Jour de Coupe Départementale
			Jour de Coupe Consolante
Heure	<i>Jour de Coupe G. Beaujard</i>	<i>Jour de Coupe Départementale</i>	<i>Jour de Coupe Consolante</i>
09h30	Accueil et briefing des équipes		
10h	Jonglages (Terrain 1)	Jonglages (Terrain 2)	Jonglages (Terrain 3)
10h20			Match 1
10h40		Match 1	FUTNET
11h00	Match 1	FUTNET	
11h20	FUTNET		Match 2
11h40		Match 2	FUTNET
12h00	Match 2	FUTNET	
REPAS			
14h00	FUTNET		Match 3
14h20		Match 3	FUTNET
14h40	Match 3	FUTNET	
15h00	FUTNET		Match 4
15h20		Match 4	FUTNET
15h40	Match 4	FUTNET	
16h00	FUTNET		Match 5
16h20		Match 5	
16h40	Match 5		
17h00			
17h10	Remise des récompenses		

Plan du site
Stade de Montgivray
(sous réserve de modification)





Garçon			phase	départementale

Date	1er mai 2024		Lieu	Montgivray
------	--------------	--	------	------------

Nom de l'équipe

N°	NOM	PRENOM	Date de naissance	N° licence
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

FONCTION	NOM	PRENOM	Diplôme	N° licence
Educateur				
Adjoint, assistant touche				

« Je m'engage à respecter et à faire respecter auprès de mon encadrement; de mes joueurs(ses) et leurs parents les valeurs de la FFF : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité. »

Signature de l'éducateur



DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL

JOUR DE COUPE U11

FICHE DE PERFORMANCES DU CLUB

Finales

Club :

Objectifs

40 Pléds Forts

20 Pléds Faibles

20 Têtes

	NOM-Prénom	Melleur essal	Melleur essal	Melleur essal	Total P + T
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
				TOTAL	